

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 25/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC

Présents : 9

Présents : Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Gilbert HEREIL, Serge LANGLES, David RIVIERE, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Muriel RENOUP par Anne SOLEILHAVOUP

Contre: 0

Excusés: Carole DUGOUCHET

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Anne SOLEILHAVOUP

Objet: Renouvellement ordinateur secrétariat Mairie - 2022_4_4

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'ordinateur de la mairie est devenu obsolète et que sa version est de plus en plus vulnérable quand à la sécurité de ses applications. Il propose de le renouveler et présente l'offre de prix de la Société ABOR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés

- de valider la proposition de la société ABOR pour un montant de 1355 € HT pour le matériel et 82 € de l'heure pour la mise en place et configuration sur site
- d'ouvrir un programme d'investissement pour cette opération au budget de l'exercice 2023

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Anne SOLEILHAVOUP

A Soleilhavoup



Le Maire

Christophe BENAC

Christophe Benac



Publié sur le site de la commune le : 16/12/2022

RF Préfecture de Cahors
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2022 046-214603037-20221202-2022_4_4-DE